



Agro-alimentaire

KENOCOX

Désinfectant spécifique contre coccidiose et cryptosporidiose pour élevages.
A utiliser pour les locaux, le matériel et tous les moyens de transport.

Brevet déposé le 05/02/08

N° AMM : BTR 0223

N° d'inventaire : 48831 en TP3

+homologation à :

- ✓ **0.25% en bactéricidie**
- ✓ **1 % en virucidie**
- ✓ **0,25% en levuricidie**

RECONNU EFFICACE CONTRE MICOBACTERIUM BOVIS

Agrément DSV contre les maladies contagieuses du bétail soumises à déclaration obligatoire ou contre celles qui font l'objet d'une prophylaxie collective organisée par l'Etat (application arrêté 28/2/57)

Mode d'emploi :

En désinfection de surfaces et matériel contre les cryptosporidies et coccidies :

- 1-Après avoir correctement nettoyé les surfaces avec KENOSAN à 1.5%.
 - 2-Désinfecter **par pulvérisation ou lance à mousse** : 2 % à 4%
- Application de 1 litre de solution pour 4 m². Temps de contact : 2 heures.

En désinfection de surfaces et matériel contre les bactéries / Virus & levures :

- 1-Après avoir correctement nettoyé les surfaces avec KENOSAN à 1.5%
 - 2-Désinfecter **par pulvérisation ou lance à mousse** à 1 %
- Application de 1 litre de solution pour 5 à 10 m². Temps de contact : 30 minutes

Caractéristiques techniques :

Aspect : Liquide légèrement jaune
PH pur : 12,7
Densité relative à 20°C : 0,970 kg/L

Conditionnements :

1L et 10L

Sécurité et précautions d'emploi :

Merci de consulter la FDS